

Date	Type de prêt
500 Place d'Armes, 22 ^{ième} étage, Montréal (Québec), H2Y 2W3 Adresse de la succursale	Numéro de prêt
Nom de l'emprunteur	Adresse de l'emprunteur
Nom du ou des coemprunteur(s)	Adresse du ou des coemprunteur(s)

Le texte ci-dessous constitue la déclaration du coût d'emprunt requise en vertu de l'article 450 de la *Loi sur les banques* relativement à votre prêt.

Si la présente déclaration vous est remise au moment de la demande de crédit, les renseignements y apparaissant sont basés sur une estimation ou une hypothèse, c'est-à-dire sur les modalités (ex. capital, terme et amortissement, paiement minimum, taux d'intérêt) qui apparaissent dans votre demande de crédit. **Si la présente déclaration vous est remise avec votre lettre de bienvenue, celle-ci contient les renseignements définitifs en présumant** (i) que les modalités qui sont confirmées ne changeront pas et (ii) que vous respecterez tous vos engagements envers la Banque Nationale du Canada (« la Banque ») pour tout ce qui concerne votre prêt.

ENCADRÉ INFORMATIF

Capital	_____ \$
Taux d'intérêt annuel	_____ % l'an L'intérêt court à compter de la date de chaque avance obtenue en vertu du prêt. Les intérêts sont calculés mensuellement, aux deux semaines ou de façon hebdomadaire, selon la fréquence choisie pour vos paiements, sur le solde quotidien du votre prêt et sont portés à votre compte à la date du calcul.
Calcul de l'intérêt	_____ % _____ % = _____ % Taux de base* en date de ce jour (+/-) Écart Taux d'intérêt annuel *Le taux de base signifie le taux d'intérêt annuel variable que la Banque annonce publiquement de temps à autre comme taux servant à établir le taux d'intérêt applicable aux prêts consentis au Canada en dollars canadiens. Le taux d'intérêt est ajusté lors de chaque variation du taux de base de la Banque.
Taux annuel du coût d'emprunt	Votre taux annuel du coût d'emprunt correspond à votre taux d'intérêt annuel puisque votre coût d'emprunt est constitué uniquement d'intérêts.
Durée	_____ mois (terme). Le prêt est à terme ouvert et est remboursable en tout temps sans pénalité

Date des débours	<p>_____ / _____ / _____ An Mois Jour</p> <p>Ceci est la date à laquelle le capital de votre prêt sera avancé et les intérêts commenceront à courir.</p>
Paiements	<p>Vos paiements sont de _____ \$ chacun.</p> <p>Vos paiements comprennent :</p> <p><input type="checkbox"/> des intérêts seulement</p> <p><input type="checkbox"/> une portion destinée au capital et une portion destinée à l'intérêt accumulé</p> <p>Vos paiements sont exigibles :</p> <p><input type="checkbox"/> mensuellement</p> <p><input type="checkbox"/> aux deux semaines</p> <p><input type="checkbox"/> à chaque semaine</p> <p>Date de votre premier paiement : _____ / _____ / _____ An Mois Jour</p>
Période d'amortissement	<p>_____ mois</p> <p>Si vous bénéficiez de paiements différés, la période d'amortissement débutera à la date de l'avance.</p>
Privilège de remboursement anticipé	<p>Vous pouvez en tout temps rembourser le solde de votre prêt, partiellement ou en totalité.</p>
Frais pour remboursement anticipé	<p>Aucun</p>
Assurance en cas de défaut de paiement	<p>Non applicable</p>
Autres frais	<p>Voici les frais en vigueur en date des présentes :</p> <p>Frais pour reproduction de relevé déjà émis : _____ \$</p>

DÉCLARATION DU COÛT D'EMPRUNT EN VERTU DE L'ARTICLE 450 DE LA LOI SUR LES BANQUES

Capital	<p>_____ \$</p>
Date de l'avance	<p>_____ / _____ / _____ An Mois Jour</p> <p>Ceci est la date à laquelle le capital de votre prêt sera avancé et les intérêts commenceront à courir.</p>

Somme de tous les paiements	<p>_____ \$ Ceci est la somme de tous les paiements en capital et intérêts que vous devez effectuer jusqu'à la fin du terme de votre prêt.</p> <p>Ce montant est établi en fonction du taux d'intérêt applicable à la date des présentes et peut varier en raison des fluctuations du taux d'intérêt annuel établi selon le taux de base de la Banque indiqué ci-dessous en vigueur de temps à autre.</p>
Coût d'emprunt total pour le terme du prêt	<p>_____ \$ Ceci est la somme représentant le coût d'emprunt que vous devez payer pendant le terme de votre prêt. Ce montant est établi en fonction du taux d'intérêt applicable à la date des présentes et peut varier en raison des fluctuations du taux d'intérêt annuel établi selon le taux de base de la Banque indiqué ci-dessous en vigueur de temps à autre.</p>
Terme et période d'amortissement	<p>Votre prêt est de _____ mois à terme ouvert (remboursable en tout temps sans pénalité). Vous devez rembourser votre prêt en entier à l'expiration de ce délai, en capital et intérêts.</p> <p>La période d'amortissement de votre prêt est de _____ mois. Il s'agit du nombre de mois nécessaires pour rembourser votre prêt en entier, compte tenu de la fréquence et du montant des paiements mentionnés ci-dessous ainsi que du taux d'intérêt et de la durée du report de paiement, si applicable, indiqués ci-dessous. Si vous bénéficiez de paiements différés, la période d'amortissement débutera à la date de l'avance.</p>
Taux d'intérêt annuel	<p>Taux de base* + _____ % l'an</p> <p>A la date des présentes, le taux de base est de _____ % l'an et le taux d'intérêt annuel variable applicable à votre prêt est donc de _____ % l'an.</p> <p>*Le taux de base signifie le taux d'intérêt annuel variable que la Banque annonce publiquement de temps à autre comme taux servant à établir le taux d'intérêt applicable aux prêts consentis au Canada en dollars canadiens.</p> <p>Le taux d'intérêt est ajusté lors de chaque variation du taux de base de la Banque.</p> <p>L'intérêt court à compter de la date de chaque avance obtenue en vertu du prêt. Les intérêts sont calculés mensuellement, aux deux semaines ou de façon hebdomadaire, selon la fréquence choisie pour vos paiements, sur le solde quotidien de votre prêt et sont portés à votre compte à la date du calcul. Tout intérêt non payé à échéance porte intérêt au taux mentionné ci-dessus et est calculé et composé quotidiennement et payable immédiatement.</p>
Taux annuel du coût d'emprunt	<p>Votre taux annuel du coût d'emprunt correspond à votre taux d'intérêt annuel puisque votre coût d'emprunt est constitué uniquement d'intérêts.</p>
Date à partir de laquelle les intérêts courent	<p>L'intérêt court à compter de la date de chaque avance obtenue en vertu du prêt. Il n'y a aucun délai de grâce, c'est-à-dire aucune période pendant laquelle les intérêts ne courent pas.</p>
Montant et date d'échéance de chaque paiement	<p>Vos paiements sont de _____ \$ chacun.</p> <p>Vos paiements comprennent :</p> <p><input type="checkbox"/> des intérêts seulement</p> <p><input type="checkbox"/> une portion destinée au capital et une portion destinée à l'intérêt accumulé</p> <p>Vos paiements sont exigibles :</p> <p><input type="checkbox"/> mensuellement</p> <p><input type="checkbox"/> aux deux semaines</p> <p><input type="checkbox"/> à chaque semaine</p> <p>Date de votre premier paiement : _____ / _____ / _____</p> <p style="text-align: center;">An Mois Jour</p>

Renonciation aux paiements (paiements différés) pour prêts REER seulement	<p>Si vous bénéficiez d'un report de paiement, la durée de ce report est de</p> <p><input type="checkbox"/> 3 mois <input type="checkbox"/> 6 mois</p> <p>auquel cas l'intérêt continue à courir pendant cette période et est ajouté au solde de votre prêt. Cet intérêt est donc capitalisé.</p>
Prêt remboursable par paiements fixes	<p>Si vous avez choisi de rembourser votre prêt au moyen de paiements dont les montants sont fixes :</p> <p>- Toute hausse du taux de base de la Banque peut entraîner une hausse du montant des paiements lorsque le montant du paiement en vigueur ne permettra pas de rembourser le prêt en entier à l'intérieur de la période d'amortissement indiquée plus haut. La Banque se réserve donc le droit de modifier en tout temps le montant de vos paiements fixes.</p> <p>A titre indicatif, si le taux d'intérêt annuel dépasse _____%, le montant de votre paiement en capital et intérêt, tel qu'indiqué à la section précédente, ne couvrira plus les intérêts courus pour la période visée.</p> <p>- Le montant du paiement fixe est établi en fonction d'une période d'amortissement fixée selon les normes de la Banque et qui est plus courte que celle indiquée plus haut. Le montant plus élevé des paiements fixes résultant de cette méthode de calcul permet ainsi de couvrir les hausses éventuelles du taux de base de la Banque. Lorsque votre prêt sera remboursé en totalité, les paiements prélevés de votre compte bancaire désigné à cette fin prendront fin même si la période d'amortissement prévue aux présentes est plus longue.</p>
Prêt remboursable par paiements variables	<p>Si vous avez choisi des paiements variables, le montant indiqué à la ligne <i>Montant et date d'échéance de chaque paiement</i> a été établi en fonction du taux d'intérêt applicable à la date des présentes et peut varier en raison des fluctuations du taux d'intérêt annuel établi selon le taux de base de la Banque indiqué ci-dessus en vigueur de temps à autre.</p>
Imputation des paiements	<p>Chaque paiement est imputé d'abord au paiement des intérêts courus puis au paiement du capital du prêt.</p>
Services optionnels	<p>Les frais applicables aux services que vous avez choisis vous seront divulgués au moment de votre adhésion à ces services. Ces frais varient selon le service demandé.</p> <p>Veuillez noter que vous pouvez annuler tout service optionnel que vous avez demandé en donnant à la Banque un préavis écrit de 30 jours. Après la date de l'annulation, la Banque vous remboursera tout montant que vous nous avez payé à l'avance pour le service que vous avez annulé.</p>
Remboursement avant échéance	<p>Vous pouvez en tout temps rembourser le solde de votre prêt, partiellement ou en totalité, sans frais ou pénalité.</p>

Frais payables en cas de défaillance	<p>Si vous êtes en défaut envers la Banque eu égard à votre prêt, incluant en vertu de la convention de crédit et du document de sûreté, le cas échéant, vous convenez de payer les frais que la Banque pourrait raisonnablement encourir afin de recouvrer les sommes qui lui sont dues et d'exercer ses recours. Si vous êtes en défaut pour une raison quelconque, vous devrez payer les montants suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le montant du versement non payé et l'intérêt sur le montant en capital et intérêt du versement non payé; - les dépenses raisonnablement engagées pour recouvrer ou tenter de recouvrer la somme due, y compris par voie d'action en justice, et exercer les droits découlant de la sûreté qui garantie vos obligations, le cas échéant, ou pour protéger les biens grevés par celle-ci, y compris les frais juridiques et les débours engagés par la Banque à cet égard; - les frais pour traiter un chèque ou autre effet ou débit qui a été donné ou effectué en remboursement du prêt et qui a été refusé; et - l'intérêt, calculé au taux alors applicable à votre prêt, sur tous les frais et dépenses qui vous sont chargés conformément à la convention de crédit. <p>Lorsqu'un paiement est en retard, la Banque calcule chaque jour l'intérêt supplémentaire que vous devez en raison de votre retard en utilisant le taux d'intérêt annuel alors applicable à votre prêt. Vous devez payer des intérêts sur la portion de capital impayée et sur les intérêts en retard sans délai.</p> <p>Si vous êtes en défaut, la Banque peut également rappeler le prêt et exiger le paiement immédiat de tout ce que vous devez à la Banque.</p>
Description des biens donnés en garantie	<hr/>
Autres frais	<p>Voici les frais en vigueur en date des présentes : Frais pour reproduction de relevé déjà émis : _____ \$</p>